

Découverte
d'un
métier

Cholet - L'orthoptiste explore, réadapte, rééduque... les yeux



Attirée par la rareté de la profession à ses débuts, Véronique Capart défend aujourd'hui pleinement son métier d'orthoptiste !

S. h. : En quoi consiste votre métier ?

Véronique Capart : L'orthoptie était peu connue voilà 20 ans. Pourtant, l'orthoptiste est désormais un acteur incontournable de la filière visuelle de santé, car la profession s'est adaptée. Depuis l'origine du métier, les orthoptistes prennent en charge les patients atteints de troubles oculomoteurs, dont nous sommes spécialistes. C'est l'origine

du mot : « ortho » et « opsis » signifiant littéralement, en grec, les « yeux droits ». Aujourd'hui, l'orthoptiste pratique différents actes.

Nous explorons les maladies de l'œil, en collaboration avec les ophtalmologistes pour le dépistage et le suivi des maladies, en particulier les maladies chroniques comme la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge (DMLA), le glaucome, le diabète, etc. Cette collaboration permet de faire face à l'augmentation des besoins, en particulier grâce à de nouvelles organisations de travail avec le déploiement de la télé-médecine et de protocoles de coopération inter-professionnels.

Nous pratiquons la réadaptation au handicap, pour permettre à un patient en situation de malvoyance ou de déficit visuel sévère d'apprendre à utiliser ses capacités restantes, pour la lecture, l'écriture, les déplacements, pour rester autonome en somme.

Nous appartenons au corps des rééducateurs également, par exemple de l'amblyopie (défaut de développement de la fonction visuelle d'un œil sans cause organique, mais le plus souvent dû à un strabisme ou un défaut optique important) chez l'enfant. Un enfant

non soigné à temps d'une amblyopie sévère sera, demain, un adulte borgne fonctionnel. Le dépistage des troubles visuels chez l'enfant est donc un enjeu de santé publique.

On pratique également, chez l'adulte, la rééducation des asthénopies, qui correspondent à des fatigues visuelles en lien avec un défaut de convergence des yeux, quand ce n'est pas dû à une correction optique mal adaptée. Ces symptômes sont de plus en plus fréquents, en raison de l'utilisation accrue de l'activité visuelle de près et de la multiplication des écrans.

Nous sommes aussi experts en réfraction : les examens de vue. On peut consulter un orthoptiste, à condition d'avoir consulté un ophtalmologiste dans un délai de trois à cinq ans, pour faire contrôler sa vue et adapter la correction optique. Cette activité est de plus en plus importante au vu des délais chez les ophtalmologistes aujourd'hui.

S. h. : Qu'est-ce qui vous anime ?

V. C. : Comme chaque professionnel de santé, j'ai le désir de prendre soin de la population. Je partage les mêmes valeurs humaines d'altérité, de bienveillance et de solidarité, et des valeurs pro-

fessionnelles : la protection des patients, la personnalisation des soins, etc. Dans ce métier pour lequel il faut apprécier le changement également, car il s'adapte sans cesse aux outils, aux connaissances et au contexte démographique, la communication avec les patients est mon vrai moteur. Informer, c'est donner une chance de guérison ou d'amélioration. Quand un enfant revient en consultation avec le sourire, même après avoir eu des gouttes dans les yeux ou supporté un pansement pour cacher un œil, je suis satisfaite !

S. h. : Quel cursus faut-il suivre pour devenir orthoptiste ?

V. C. : Il n'existe qu'une formation, pour décrocher la certification de capacité d'orthoptie, dispensée dans 15 écoles en France, au sein de dix Unités de Formation et de Recherche (UFR) de médecine. La formation, qui dure trois ans, se fait en alternance : théorie en fac de médecine, pratique dans un centre hospitalier universitaire ou en cabinet. On peut poursuivre avec un master ou un doctorat ensuite. 60 % des professionnels travaillent en cabinet et les autres en centre hospitalier, en centre de rééducation, etc.



Cholet et Lys-Haut-Layon/Vihiers - Remmedia 49 accompagne les diabétiques

L'association propose des ateliers divers dans tout le Maine-et-Loire, et notamment à Cholet et Lys-Haut-Layon/Vihiers.

L'association Remmedia 49 (réseau d'accompagnement des maladies métaboliques et du diabète) s'adresse aux personnes diabétiques de type 2 ou présentant des risques de le devenir, en raison de surpoids, d'hyperlipidémie (excès de graisse dans le sang), de stéatose (graisse dans le foie) ou d'apnée du sommeil. « *L'objectif est d'accompagner ces personnes dans la modification durable de leur style de vie, en proposant, gratuitement, des entretiens individuels à l'année et des ateliers collectifs variés, animés par une équipe pluridisciplinaire, composée de diététiciens, podologue, diabétologue, sexothérapeute, dentiste, professeur d'activités physiques adaptées, etc.* » explique Nathalie Hauw, coordinatrice administrative de l'association. Ainsi, les adhérents peuvent mieux comprendre la maladie et ses traite-

ments, prévenir d'éventuelles complications, se renseigner sur l'alimentation et l'activité physique, apprendre à gérer le stress et les émotions, et échanger lors de groupes de paroles. Implantée dans tout le département, Remmedia 49 interviendra très bientôt dans différentes structures du Choletais et du Vihiersois pour de nouvelles réunions d'éducation thérapeutique accessibles à tous les adhérents (adhésion gratuite).

Les prochains ateliers

> À Cholet

- lundi 17 janvier, de 14 h à 15 h 30 : atelier diététique « la perte de poids », animé par Solène Baufreton, diététicienne
- vendredi 4 février, de 10 h à 12 h : atelier cuisine (participation demandée de 3 €), animé par Solène Baufreton, diététicienne
- mercredi 23 février, de 17 h 30 à 19 h : atelier « l'insuline », animé par Cécile Authier, infirmière
- lundi 21 mars, de 15 h à 16 h 30 : atelier diététique « les sucres et notions d'index glycémiques », animé par Solène Baufreton, diététicienne



- lundi 25 avril, de 14 h à 16 h : atelier cuisine (participation demandée de 3 €), animé par Solène Baufreton, diététicienne

atelier « hypoglycémie/hyperglycémie », animé par Cécile Authier, infirmière

> À Lys-Haut-Layon/Vihiers

- lundi 24 janvier, de 14 h à 15 h 30 : atelier diététique « perte de poids », animé par Émeline Birot, diététicienne
- mardi 1^{er} mars, de 15 h à 16 h 30, atelier diététique « décrypter les étiquettes » animé par Émeline Birot, diététicienne
- mercredi 27 avril, de 17 h 30 à 19 h,

Infos
et inscriptions obligatoires:

Remmedia 49
Tél. : 02 41 44 05 38
contact@remmedia49.fr
www.remmedia49.fr